

PROPOSITION DE PROGRAMME : « FORMATION VULNERABILITE »

Contexte : sensibilisation et formation du personnel des SPADA :

1. Enjeux de la prévention et de la détection des vulnérabilités.
2. Orientation des demandeurs vulnérables vers des dispositifs spécifiques de prise en charge (si possible localement)
3. Signalement des personnes identifiées vulnérables à la DT de l'OFII

Objectif de la formation : Le renforcement de la formation du personnel non médical à la reconnaissance d'éléments évoquant une souffrance et à la conduite d'un entretien de détection précoce des vulnérabilités.

Ces sessions devront permettre aux personnels, via la connaissance des outils d'identification et d'évaluation des situations de vulnérabilités, de favoriser la libération de la parole, d'adapter la prise en charge si nécessaire et d'orienter les personnes en cas de besoin (à la DT de l'OFII).

Programme de formation / 2jours

1- Les enjeux de la prévention et de la détection des vulnérabilités

a. Éléments de contexte :

- Données actuelles concernant l'accueil des demandeurs d'asiles -Évolution des signalements
Problématiques de santé diverse
- 10 actions du plan vulnérabilité : développer la formation au repérage des vulnérabilités : favoriser le repérage précoce des vulnérabilités dès l'entrée dans la Procédure d'asile

b. Prévention et détection

- Définitions (niveaux de prévention, notion de détection)
- Délimitation du rôle et de la responsabilité du travailleur social

2- Repérage des vulnérabilités et conduite de l'entretien

a. Vulnérabilités des demandeurs d'asile et des réfugiés

- Définitions : exil, immigré, réfugié, demandeur d'asile
- Notion de précarité
- Le parcours du demandeur d'asile et des réfugiés (violences vécues, départ du pays, arrivée en France)
- Les impacts possibles sur la personne (psychiques, physiques)
- Composantes du traumatisme et importance de sa détection
- Traumatismes vicariant et préservation du professionnel
- Les signes d'une vulnérabilité potentielle

b. Conduite de l'entretien de vulnérabilité

- Place de la personne demandeuse d'asile/réfugiée et enjeux pour elle
- Types de demandes et intuitions de l'intervenant
- Clarté de l'information et transparence du parcours
- Empathie - Écoute
- Outils de détection des vulnérabilités

3- Le signalement des personnes identifiées vulnérables à la DT de l'OFII et l'orientation des demandeurs vulnérables vers des dispositifs spécifiques de prise en charge

- Accord de la personne et informations à diffuser
- Préparer la personne à l'expression de ses besoins
- Recensement des structures et dispositifs existants sur le territoire